

Indésirables défenseurs des droits de l'homme

Lors d'une rencontre entre la société civile et l'Union européenne, de nombreux responsables d'ONG ont déploré le recours de plus en plus systématique à la loi pour écarter certains militants critiques envers le gouvernement.

Mardi noir pour les défenseurs des droits de l'homme. Alors que s'ouvrait, le 31 août, un séminaire organisé par l'Union européenne (UE) sur « le rôle de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme » au Cambodge, de nombreux militants faisaient grise mine. Il faut dire que la veille, Leang Sokhœun, un administrateur de la Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (Licadho), a été condamné pour « désinformation » à deux ans de prison et à 2 millions de riels (476 dollars) d'amende (lire page 14). La cour provinciale de Takéo l'a jugé coupable d'avoir distribué des tracts anti-vietnamiens au début du mois de janvier.

Dans les couloirs de l'hôtel Le Royal, où se déroulait le séminaire, la nouvelle a été perçue comme un cynique pied de nez par une large frange des défenseurs des droits de l'homme présents. Et pour cause : tous étaient invités à émettre des recommandations concernant leur « rôle pas toujours facile » vis-à-vis du gouvernement, selon les termes de Rafael Dochao Moreno, chargé d'affaires de l'UE au Cambodge. Lequel rappelle que « parfois, les militants [présents dans les groupes de travail, auxquels la presse n'avait pas accès] ont été eux-mêmes victimes de violences, condamnés à des

peines de prison, etc... »

Comme de nombreux militants, Jens Tinga, expert syndical en mission pour la Fédération internationale pour les droits de l'homme (FIDH), juge que depuis 2007 et l'assassinat par balle de Hy Vuthy, qui dirigeait le Syndicat libre des travailleurs du Cambodge (FTUWKC), « il y a eu un changement de stratégie ». « Il y a moins de violences visibles, analyse-t-il. Mais les autorités, comme les grandes entreprises, utilisent la loi pour tenter d'intimider les militants. » Et disposer ainsi d'une couverture légale.

Museler les activistes

D'après Jens Tinga, « trois crimes : la désinformation, la diffamation et l'incitation » permettent de « faire taire le syndicaliste, le journaliste, ou toute personne défendant les droits d'une communauté, ou de victimes de conflits fonciers ». « Souvent, la menace d'une peine de prison suffit à les museler », poursuit-il. Parfois, un simple coup de fil fait l'affaire, « lorsqu'un militant reçoit l'appel d'un inconnu qui dit : "votre famille sera menacée si vous continuez dans cette voie" », enchaîne l'expert.

À côté des « recommandations » émises lors du séminaire de l'UE, qui concernaient pour l'essentiel le manque (souvent l'absence) de coopération ou de dialogue entre l'État et la société



Des paysans dépossédés de leurs terres en appellent au Premier ministre. Régulièrement, les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent la politique du gouvernement concernant ces conflits fonciers.

civile, Naly Pilorge, directrice de la Licadho, a notamment mis l'accent sur la « sécurité des défenseurs des droits de l'homme ». D'après elle, au moins 60 d'entre eux croupissent actuellement dans les geôles du Royaume. Échaudée par la condamnation de son administrateur (« on avait des preuves qu'il était à Phnom Penh [et non à Takéo], au moment des faits »), Naly Pilorge espère une plus grande implication de l'UE, dont « la Commission et

ses membres constituent ensemble le plus gros pourvoyeur de l'aide au développement ». Soit environ 250 millions de dollars, sur les 1,1 milliard qui ont été octroyés début juin pour une période d'un an et demi, lors du Forum pour la coopération et le développement.

« Partenariat »

Nouvelle ironie du calendrier, l'ouverture de cette réunion – où bon nombre d'ONG

avaient appelé les donateurs à conditionner leurs aides à des mesures plus strictes concernant les droits de l'homme –, s'est déroulée le jour de la condamnation de Mu Sochua, députée du Parti Sam Rainsy (PSR). Le 2 juin, la Cour suprême avait confirmé sa condamnation à payer 16,5 millions de riels (près de 4 100 dollars) pour « diffamation » envers le Premier ministre Hun Sen. Pour autant, Rafael Dochao Moreno balaye l'idée de tout « conditionnement » de la manne financière européenne. Il lui préfère le concept d'« esprit de partenariat, de réformes » entre l'UE et le gouvernement cambodgien, plutôt que de « donner des leçons ».

Difficile réconciliation

Au début du mois d'octobre, les recommandations émises lors du séminaire de l'UE seront présentées à Bruxelles, lors d'un comité. Des représentants de l'UE et du gouvernement cambodgien y participeront, dans le but « d'établir des plans d'action, de se mettre d'accord sur des objectifs », souligne Rafael Dochao Moreno. Et ce, pour établir des outils de collaboration entre les défenseurs des droits de l'homme et l'État. Reste que dans le climat actuel, une réconciliation paraît quelque peu utopiste.

Pierre Manière